

# L'Algérie compte près de 42 millions d'habitants

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4220 - Mercredi 12 juin 2017 - Prix : 10 DA

Espérant une remontée des prix

## Les industries mondiales du pétrole sous pression

Facilitations et remises pour la communauté universitaire

## La carte d'étudiant internationale fait son entrée en Algérie

### Discours de rupture

Par Mohamed Habili

**A**vec les propos sur les migrants africains tenus d'abord par Ahmed Ouyahia - on ne savait pas très bien sur le moment à quel titre - ensuite par Abdelkader Messahel, on s'aperçoit que confrontés aux mêmes problèmes insolubles que les gouvernants européens, les nôtres ne font preuve d'originalité ni dans l'approche ni dans le langage. Encore faut-il faire même ici la part de ce qu'on pourrait appeler le facteur personnel : si Messahel a parlé comme le ferait un ministre de droite dans un gouvernement de droite conservatrice, Ouyahia s'est exprimé pour sa part comme un homme d'extrême-droite qui se trouve dans l'opposition et qui préconise une politique de fermeté à l'égard des migrants, au point d'ailleurs qu'il s'en est trouvé pour se demander si par hasard il ne serait pas raciste. Une question que l'on ne s'est pas posée s'agissant du ministre des Affaires étrangères, bien que la teneur de leurs déclarations soit la même. Imaginons un peu quelles auraient été les réactions chez nous si une personnalité marocaine s'était laissée aller aux mêmes propos décomplexés ? Beaucoup n'auraient pas hésité à y voir la preuve que décidément les dirigeants marocains sont des gens de mauvaise foi, que ce ne sont pas des Africains, et tutti quanti. Cela dit, les propos en question ne sont pas passés inaperçus ; tout au contraire, ils ont provoqué un véritable tollé. Ils ont choqué, aussi bien d'ailleurs pour leur contenu que par le fait qu'ils soient tenus par un ministre algérien.

Suite en page 3

Plusieurs laboratoires de contrôle de la qualité opérationnels mais...

## La protection des consommateurs laisse à désirer



Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnements enregistrés ces derniers temps.

Lire page 2

Médecins généralistes, spécialistes, dentistes et pharmaciens  
**Plus de 80 000 praticiens de la santé recensés en Algérie**

Présenté pour la première fois en Algérie  
**Le spectacle «Underwater Bubbles» enchante le public**

Plusieurs laboratoires de contrôle de la qualité opérationnels mais...

# La protection des consommateurs laisse à désirer

■ Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnements enregistrés ces derniers temps.

Par Meriem Benchaouia

Avec l'arrivée des grandes chaleurs, la vigilance est de mise quant à la qualité des produits alimentaires exposés à la vente. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. Autrement dit, un travail qui s'élabore par le truchement des associations versées dans la protection des consommateurs. Il est aussi important de multiplier les contrôles inopinés et durcir les sanctions contre les contrevenants. D'autant plus que les cas d'intoxication alimentaire, durant la saison estivale explosent. Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnements enregistrés, ces derniers temps. Il est inutile de dire que durant cette période, ces organisations ont fort à faire. Leurs rôles est d'assister, conseiller et défendre sur le terrain les droits de chaque consommateur individuel. Malheureusement, la protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées qui activent aujourd'hui à travers le pays



dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre elles a une activité régulière. Malgré ce nombre important il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. Cependant, ce qui semble le plus inquiétant, reste cette guerre de positionnement au sein de la société, qui règne et divise les différentes associations de protection des consommateurs et qui au final affaiblit leur rôle et la rentabilité de leurs actions. Ceci étant, défendre les consommateurs n'est pas une tâche facile. Son accomplissement nécessite des moyens

humains de qualité et des profils spécialisés dans les domaines juridiques, dans les techniques nouvelles de l'information et dans les secteurs ayant un lien avec le consommateur. Les laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité jouent eux aussi un rôle important dans la défense du consommateur. Il existe actuellement 25 laboratoires opérationnels de contrôle de la qualité, dotés des équipements les plus modernes, à travers le territoire national, selon le directeur des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité au ministère du Commerce, le D

Ramdane Boucenadji. Ce responsable a déclaré, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur «le respect de la chaîne de froid», organisée à l'université Batna 1, que ces laboratoires permettaient d'effectuer des analyses des marchandises et des produits de large consommation, ajoutant que ces laboratoires allaient bientôt bénéficier de nouveaux matériels dans le cadre du plan de modernisation établi par le ministère du Commerce. Il a, dans un autre contexte, fait savoir que les opérations de contrôle des produits et des marchandises s'étaient

multipliées par deux au cours de la saison estivale et par temps de canicule. De son côté, le directeur du commerce de la région de Batna, Ibrahim Khidri, a fait savoir que cette rencontre de sensibilisation, à laquelle avaient participé trois directions régionales de l'est du pays (Batna, Sétif et Annaba), intervenait après que les directions du commerce relevant de la région de Batna eussent enregistré, au cours du mois de ramadhan, une hausse de 17% de cas de non-respect de la chaîne de froid, soit l'équivalent de 564.

M. B.

## Wilayas frontalières Levée du gel sur les projets d'infrastructures éducatives

LE PREMIER ministre, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la levée du gel sur les projets de réalisation d'infrastructures éducatives dans les wilayas frontalières, a indiqué mardi un communiqué des services du Premier ministre. Les wilayas concernées par cette instruction, qui «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement, adopté par le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale, sont Adrar, Béchar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, El-Oued, Ouargla, Naâma, Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Tiemcen», a précisé la même source.

En application de cette instruction «40 écoles primaires seront réalisées dans les 12 wilayas concernées ainsi que deux internats à Adrar et Illizi», a ajouté le communiqué.

O. N.

## Facilitations et remises pour la communauté universitaire

# La carte d'étudiant internationale fait son entrée en Algérie

La carte d'étudiant internationale ISIC (International Student Identity Card) est désormais mise à la disposition des étudiants algériens qui voyagent. Celle-ci concerne beaucoup plus la communauté estudiantine nationale qui a coutume de se déplacer souvent à l'étranger. Agréée par l'Unesco, la carte ISIC permet aux étudiants du monde entier d'avoir des remises sur plusieurs services à l'étranger. Transports, accès aux bibliothèques, tickets de restauration... d'innombrables avantages sont offerts pour les détenteurs de cette carte. Conçue pour être opérationnelle dans plus de 134 pays pour une durée de plus d'une année (16 mois), la carte d'étudiant internationale ouvre accès à de nombreuses réductions en la montrant dans un pays étranger. Les remises varient selon le pays et la nature du service. En France par exemple, les étudiants utilisateurs de la carte ISIC peuvent avoir jusqu'à plus de 45 000 réductions exclusives. Sa mise sur le marché dans les pays développés remonte déjà à très longtemps. Une mesure de facilitation et d'aide pour les droits de jeunes étudiants existant depuis 1953. Néanmoins, pour sa générali-

sation et son entrée réellement en fonction ce n'est qu'à partir des années 2000 qu'elle s'est réellement démocratisée en Occident. Pour les pays du nord de la Méditerranée, la carte ISIC est récente. En Algérie, elle vient de faire son entrée dans les grandes villes du pays. Pour la solliciter, les étudiants intéressés doivent se rapprocher de leur département à l'université où ils sont inscrits pour voir s'il y a des bureaux qui la font. Actuellement, ils ne sont pas encore répanus et les étudiants algériens ignorent son existence. A Alger, il y a quelques agences de voyages où on peut la faire, encore pas toutes. Il s'agit uniquement des rares agences ayant en leur possession l'agrément de l'Unesco. Pour ceux qui veulent faire leur carte ISIC ou juste avoir de plus amples d'informations sur son utilité, il suffit de consulter le site internet de l'organisme qui est <https://isic.fr> ou la page facebook ISIC. Encore nouvelle sur le marché algérien, la carte d'étudiant internationale pour ceux qui ne le savent pas encore, grâce à son utilisation peut faire pas mal d'économie sur leur petit budget en voyage. Etudiants, lycéens, collégiens et toutes les personnes

en formation à temps complet peuvent désormais en bénéficier. Pour le dossier à fournir et le prix, une photocopie du certificat de scolarité ou carte étudiant de l'année en cours + une photo d'identité, accompagnées de 2 400 DA. La carte ISIC coûte 13 € lorsqu'on l'a fait en Europe, c'est approximativement l'équivalent de devise en monnaie nationale pour chaque pays étranger. Des tarifs généralement symboliques et accessibles pour tous les étudiants au vu des nombreux avantages qu'ils en tirent. En plus d'être reconnue par l'Unesco comme seule carte d'étudiant internationale, la carte ISIC est aujourd'hui distribuée à 4 millions et demi d'étudiants dans le monde entier. Alors pourquoi ne pas faire bénéficier plus d'étudiants algériens en les informant de ce type de nouveauté. Elle concerne également les milliers d'étudiants qui partent chaque année avec un visa d'étude poursuivre leurs études en France. D'autant plus qu'aujourd'hui, plus d'une centaine de grands établissements en France, dont les plus prestigieux, ont transformé leur carte d'étudiant en carte d'étudiant à la norme ISIC.

Yacine Djadel

## Démographie

# L'Algérie compte près de 42 millions d'habitants

■ La population totale en Algérie a atteint 41,7 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> juillet 2017, alors qu'elle était de 30,1 millions en 2000. Cette augmentation est imputée à une combinaison de la hausse des naissances et d'une diminution du nombre des décès.



Par Louiza Ait Ramdane

**S**elon un document sur la situation démographique et sanitaire (2000-2017) rendu public hier par le ministère de la Santé, sur les 41,7 millions d'habitants recensés en Algérie en 2017, 21,2 millions sont des hommes et 20,5 millions des femmes contre 15,2 millions hommes et 14,9 millions femmes en 2000. Pour rappel, au 1<sup>er</sup> juillet 2016, la population était de 40,836 millions de personnes, soit un accroissement de 886 000 personnes par rapport à juillet 2015, correspondant à un taux d'accroissement naturel de 2,17%.

Selon les pronostics de l'Office national des statistiques (ONS), le rythme de croissance de l'année 2016 se maintiendrait pour l'année 2017, la population

résidente totale atteindrait 42,2 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sous l'hypothèse d'atteindre un indice conjoncturel de fécondité de 2,4 enfants/femme et d'une espérance de vie à la naissance de 81 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes, l'ONS indique que la population résidente en Algérie atteindra 44,191 millions en 2020, 44,907 millions en 2025 et 51,026 millions à l'horizon 2030.

## 12,3 millions d'habitants ont moins de 15 ans

Concernant l'évolution de la structure de la population au 1<sup>er</sup> juillet 2017, il est relevé que 12,3 millions d'habitants ont moins de 15 ans, 25,6 millions ont entre 15 et 59 ans et 3,7 millions ont 60 ans et plus.

Il est noté qu'en 2000, le nombre d'habitants de moins de 15 ans était de 10,3 millions, celui se situant entre 15 et 59 ans était de 18 millions et de 2 millions pour les 60 ans et plus.

## Les naissances vivantes estimées à 1,06 million en 2016

S'agissant de l'évolution des effectifs de naissances vivantes entre 2000 et 2016, le nombre des naissances en 2016 était de 1,06 million, vivantes auprès des services de l'état civil, soit une moyenne de l'ordre de 2 900 naissances vivantes par jour, comparativement à 2000 où il était de 589 000. Le nombre de décès en 2016 était, quant à lui, de 180 000, alors qu'en 2000 il était de 140 000. C'est la troisième année consécutive où le

volume de naissances dépasse le seuil d'un million, indique l'ONS.

Aussi, le taux de mortalité infantile (TMI) a reculé de 1,4 point par rapport à l'année 2015 pour atteindre 20,9 au niveau global (22,4 auprès des garçons et 19,3 auprès des filles).

Le document précise, par ailleurs, que 22 300 décès d'enfants de moins d'un an étaient enregistrés en 2016 contre 21 734 en 2000. Cette performance enregistrée malgré l'augmentation du volume des naissances vivantes a impacté positivement le niveau de la mortalité infantile, note l'ONS.

L'année 2016 a connu une baisse substantielle dans le volume des mariages. 12 000 mariages de moins comparativement à 2015, soit une baisse relative de 3,4%.

Il est aussi relevé 357 000 mariages recensés en 2016 contre 177 548 en 2000. Le nombre de divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice a été de 62 128 ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2016, soit une augmentation relative de 3,7% par rapport à l'année 2015.

Le ministère précise, en outre, que l'espérance de vie à la naissance en 2016 est de 77,6 ans en 2016 (78,2 ans pour les femmes et 77,1 ans pour les hommes), comparativement à 2000 où il était de 72,5 ans (73,4 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes). **L. A. R.**

## Espérant une remontée des prix

# Les industries mondiales du pétrole sous pression

**A**lors que l'or noir, malgré les dernières actions de l'Opep, continue d'évoluer dans l'incertitude des marchés en se maintenant sous la barre des 50 dollars le baril, les maîtres de l'industrie mondiale du pétrole et du gaz, sur fond d'inquiétude et de pressions dues aux productions américaine, libyenne et nigériane sont, jusqu'à demain, en conclusion à Istanbul pour tenir la session présidentielle de la 22<sup>e</sup> édition du Congrès mondial du pétrole auquel prend part l'Algérie.

Si à l'ordre du jour dudit congrès sont portées les discussions sur l'évolution des marchés pétroliers et le niveau de conformité des pays Opep et non Opep depuis la rencontre de mai dernier des pays membres et non-membres de l'Opep durant laquelle l'Organisation et ses partenaires ont décidé de reconduire jusqu'à mars 2018 l'effort de baisse de production de pétrole arrêté en novembre 2016 à 1,8 million de barils par jour, composée de 1,2 mbj de l'Opep et de 600 000 bj de pays hors Opep et ce, sur une période de six mois à compter du début du mois de janvier 2017, il s'agit surtout pour les parties prenantes, particulièrement celles dépendantes de la

manne pétrolière, de soulever et de soumettre éventuellement des solutions concrètes aux fortes pressions que subit l'industrie pétrolière, conséquence des prix du brut qui se maintiennent sous les 50 dollars le baril. En effet, les compagnies pétrolières inquiétées par les cours de l'or noir qui depuis des semaines peinent à marquer verticalement leur envol, commencent à afficher une certaine «déception» non seulement vis-à-vis des prix mais aussi, d'une part, la production en croissance américaine qui d'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les Etats-Unis vont produire toujours plus, dépassant la croissance de la consommation, essentiellement tirée par les pays émergents, notamment la Chine et l'Inde, et d'autre part, par celle de la Libye qui a franchi les 760 000 barils par jour, selon le responsable de la «National Oil Corporation» (CNO) et du Nigeria, deuxième producteur du continent, qui a lui aussi depuis octobre dernier augmenté sa production de 200 000 barils/jour pour atteindre 1,6 million de barils quotidiens. Rappelons, à ce propos, que la Libye et le Nigeria ont tous les deux été exemptés de limitation de quotas en 2016. Les raisons

étant que le premier enregistre une forte détérioration de la situation sécuritaire, et le deuxième à cause des attaques de groupes armés dans le delta du Niger. Néanmoins, il est à noter à ce propos que selon le «Wall Street Journal» dans sa parution de vendredi dernier, citant des délégués du cartel, les deux pays pourraient se voir imposer des quotas de production par l'Opep.

Par ailleurs, à ces inquiétudes sur la production du pétrole viendra s'ajouter celle du gaz surplombée par la crise diplomatique au Qatar mis sous blocus par ses amis et voisins, l'Arabie saoudite, l'Egypte, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Yémen, la Mauritanie et les îles Comores ainsi que les Maldives qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec Doha accusée de soutien «au terrorisme» et de «rapprochement avec l'Iran». En effet, le Qatar, premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), a annoncé vouloir augmenter de 30% sa production de gaz.

Dans ce contexte, dans un entretien en marge de la tenue de ce 22<sup>e</sup> Congrès mondial du pétrole, Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie et

Mohamed Barkindo, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), ont évoqué l'agenda des travaux de la prochaine réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord de l'Opep (JMMC), prévue fin juillet à Saint Pétersbourg (Russie), ainsi que les conditions actuelles de production, indique un communiqué du ministère de l'Energie.

## Mustapha Guitouni discute des opportunités d'investissements avec le groupe Total

Le JMMC, rappelons-le, est le comité chargé par l'Organisation non seulement du contrôle de l'application de l'accord Opep-non Opep mais aussi de formuler des propositions sur les actions à prendre face à d'éventuels changements dans le marché mondial du pétrole. En outre, ils «ont manifesté leur satisfaction quant à l'engagement des pays Opep et non Opep de se conformer pleinement aux ajustements respectifs de production en vue d'accélérer la stabilisation du marché mondial du pétrole». A propos de cette rencontre prévue fin juillet en cours, l'agence Bloomberg, spécialisée

## LA QUESTION DU JOUR

## Discours de rupture

Suite de la page une

**I**ls viennent en rupture d'une tradition de solidarité avec les Africains, et d'identification à eux. Nombre d'Algériens ont réagi comme si l'insulte leur avait été adressée personnellement. Dans son empressément à se donner pour l'homme de la situation, à se poser en alternative à Tebboune, dont les déclarations sur le même sujet sont en effet à l'opposé des siens, Ouyahia a encore fait preuve d'inconscience politique. Il n'avait pas besoin pour exprimer son opinion sur la vague de migration, qui s'attarde en Algérie, qui jusque-là a surtout été terre de transit, d'affirmer que les Africains en situation irrégulière sont source de crimes, comme si le crime était venu avec eux, qu'il n'existait pas avant qu'eux-mêmes ne le ramènent avec eux. Il aurait dû s'interdire des raccourcis susceptibles de nourrir des réactions violentes contre des gens fragiles et désarmés. Si des attaques contre les migrants se produisent, on le tiendra au moins en partie responsable. Quand des peuples se mettent en marche fuyant soit la guerre soit la misère, soit les deux à la fois, ce qui est d'ailleurs le plus souvent le cas, il n'y a rien qui les arrête, ni les frontières ni les déserts ni les mers, ni les violences, encore moins les rodomontades. Entre mourir sur place à petit feu ou mourir en marche, mais avec des chances d'aboutir quelque part, ils font le deuxième choix. Que sur cette donnée de base vient se greffer des trafics en tout genre, c'est possible, c'est même inévitable. Mais cet aspect n'est pas le fond du problème, ce n'est qu'un épiphénomène. Il y aura toujours des criminels pour profiter du malheur, de la fragilité d'autrui. Mais ce ne sont pas eux qui ont mis en marche ces peuples, pour les orienter sur l'Algérie, comme semble le croire Abdelkader Messahel. Non les migrants ne constituent pas une menace pour la sécurité nationale. S'il y a une menace en ce moment, c'est celle que représentent les racistes, dont il faut craindre qu'ils ne se lancent dans quelques forfaits, après ce qu'ils viennent d'entendre de deux hauts responsables.

M. H.

dans l'économie et la finance, citant des responsables russes s'exprimant sous couvert d'anonimat, annonce d'ores et déjà que «Moscou s'opposera à une prolongation ou à un renforcement des quotas actuellement en vigueur». D'autre part, Mustapha Guitouni, outre d'avoir discuté avec Patrick Pouyanné, P-DG du groupe français Total, sur les projets en cours entre Total et Sonatrach, des opportunités d'investissements et de partenariats futurs aussi bien dans l'amont que dans l'aval pétrolier, notamment dans l'exploration et l'offshore, ont été soulevées avec son homologue libanais, Cesar R. Abi Khalil.

Lynda Naili

Médecins généralistes, spécialistes, dentistes et pharmaciens

# Plus de 80 000 praticiens de la santé recensés en Algérie

■ Plus de 80 000 praticiens (spécialistes, généralistes, dentistes et pharmaciens) ont été enregistrés en Algérie en 2015, contre plus de 38 000 en 2000, indique un document sur la situation démographique et sanitaire (2000-2017) rendu public par le ministère de la Santé.

Par Halim B.

**A**u total, 80 523 praticiens étaient enregistrés en Algérie en 2015, dont 45 587 dans le secteur public et 34 836 dans le privé, alors qu'en 2000, ils étaient 38 695 praticiens dont 20 437 dans le public et 8 258 dans le privé, précise le document du ministère.

En 2015, le nombre de pharmaciens était fixé à 1 469 (public) et 9 974 (privé), celui des généralistes était de 24 831 (public) et 7 477 (privé), celui des dentistes était de 6 965 (public) et 6 384 (privé), détaille la même source.

Concernant le nombre de spécialistes en 2015, ils étaient au nombre de 12 422 activant dans le secteur public et 11 001 dans le privé, relève le ministère, qui indique n'avoir pas pris en compte, dans ses statistiques, le nombre de professeurs, docents, maîtres assistants et résidents qui étaient au nombre de 16 897 en 2015.

Le ministère relève, par ailleurs, un effectif total de 121 976 paramédicaux, soit 90 144 diplômés d'Etat, 6 244 brevetés et 25 588 aides paramédi-

caux enregistrés en 2015, contre 87 012 paramédicaux en l'an 2000, soit 47 742 diplômés d'Etat, 28 027 brevetés et 11 243 aides médicaux. Pour ce qui est du nombre de structures de santé enregistrés en 2015, il est relevé 209 hôpitaux généraux (224 en 2000), 1 établissement hospitalier universitaire (aucun en 2000), 15 centres hospitalo-universitaires (12 en 2000), 75 établissements hospitaliers spécialisés (31 en 2000) et 30 établissements hospitaliers spécialité mère-enfant (aucun en 2000). Le nombre de structures publiques de santé de

proximité en 2015 était fixé à 1 659 polycliniques à travers le territoire national (497 en 2000), 5 762 salles de soins (3 964 en 2000), 416 maternités (non mentionné en 2000) 180 centres d'hémodialyse (58 en 2000), 1 800 unités de dépistage et de suivi Santé scolaire (non mentionné en 2000) et 62 centres de dépistage volontaire pour le sida (non mentionné en 2000) ainsi que 15 centres de référence sida (non mentionné en 2000).

S'agissant du nombre de structures privées de santé recensé en 2015, il est relevé 237 cli-



PVD, R.

niques médicaux chirurgicales, 33 cliniques médicales, 148 centres d'hémodialyse, 18 centres de procréation médicale assistée, 380 unités de transport sanitaire, 8 352 cabinets

de consultations spécialisées, 6 910 cabinets de consultations généralistes, 6 144 cabinets de chirurgie dentaire et 9 962 officines pharmaceutiques.

H. B./APS

## Laghouat

### Dix projets annulés au titre de l'assainissement du foncier industriel

**D**ix annulations de projets d'investissement ont été décidées dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre du plan d'assainissement du foncier industriel, a-t-on appris mardi de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Cette mesure a été prise par la commission chargée du suivi des projets d'investissement après avoir constaté l'absence d'engagement des promoteurs, et au terme de la prise de toutes les dispositions réglementaires en vigueur, dont la transmission de mises en demeure à leur encontre, a précisé le DIM de Laghouat,

Nadjib Achouri. L'exécution du plan d'assainissement du foncier dégagé pour l'investissement dans la wilaya de Laghouat a été précédée par le contrôle de l'ensemble des projets, dont ceux non-concrétisés, à l'issue de nombreuses rencontres avec les concernés, a-t-il expliqué. Le même responsable a fait état, par ailleurs, de l'approbation d'autres projets, à l'instar d'une unité d'eau minérale, pour un investissement de 6 milliards DA, dans la région d'El-Milek sur la RN-23, d'une capacité de production quotidienne de deux millions de bouteilles et générant

500 emplois. Selon la même source, le projet de la cimenterie de la commune d'El-Beidha s'est vu accorder une extension de 16 hectares, susceptible d'insuffler une dynamique à l'investissement local et au développement local de la région. La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années l'émergence de plusieurs modèles réussis d'entreprises privées, a-t-on signalé à la DIM.

L. M.

## Population

### 57% des femmes mariées utilisent des moyens de contraception

**Q**uelque 57% des femmes mariées en âge de procréer en Algérie utilisent des moyens de contraception, selon une enquête du ministère de la Santé, présentée hier à Alger à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population. L'utilisation des moyens de contraception concerne actuellement plus de la moitié des couples, explique cette étude, relevant que le taux de pratique de la contraception chez les femmes mariées en âge de procréer s'élevait à 57% dont 47,9% pour les méthodes modernes en 2012-2013 contre 8% seulement dont 1,5% pour les méthodes modernes en 1970. Le taux de prévalence contraceptive toutes méthodes confondues a concerné 57,7% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans en 2012-2013 en milieu urbain contre 56,1% en milieu rural, ajoute le document, faisant observer que ces taux étaient respectivement de l'ordre de 17,5% et 4% en 1970. Pour ce qui est de la méthode, plus des trois quarts des femmes «contraceptantes» en Algérie utilisent la pilule, privilégiant ainsi la contraception par voie orale, est-il souligné dans le

document. «Selon la méthode de contraception utilisée, les données de l'enquête MICS4 (2013-2014) révèlent que la contraception orale reste la plus prise. Plus des trois quart des femmes contraceptantes (75,3%) utilisent la pilule», précise enco-

re cette enquête. «Rapportée aux méthodes modernes, cette proportion est de l'ordre 89,8%», est-il expliqué dans l'enquête, relevant que «les méthodes de longue durée d'action, notamment le DIU (dispositif intra utérin, stérilet) qui bénéficient de

programmes et actions spécifiques pour sa promotion, enregistrent seulement 2,2% de prévalence». Le document souligne en outre que la planification familiale en Algérie, fondée sur l'adhésion libre et volontaire des couples, a connu une «avancée

remarquable» au sein de la société algérienne, soulignant que «la connaissance est quasi-générale et l'ignorance de la contraception ne constitue plus désormais un frein à l'adhésion à la planification familiale».

Z. Hamid

## Conseil national de l'ordre des pharmaciens (Cnop)

### Médicament : le Cnop pour une «approche globale»

**L**e Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOF) a plaidé pour une «approche globale» intégrant, entre autres, la révision des marges bénéficiaires, afin de «préserver» la cohérence économique et l'équilibre nécessaire des comptes sociaux, indique mardi un communiqué du Cnop. Lors d'une audience avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, le Cnop a mis l'accent sur l'importance d'«une approche globale intégrant la révision des marges bénéficiaires, la diversification et le renforcement du financement de la sécurité sociale, seuls à même de préserver la cohérence économique et l'équilibre nécessaire des comptes sociaux», précise le communiqué.

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), qui était présent cette audience, a appuyé l'argumentaire du Cnop, en «détaillant et explicitant l'ensemble du travail réalisé et les propositions formulées

notamment sur le dossier des marges bénéficiaires», ajoute la même source.

Dans le même cadre, le Cnop a rappelé que le travail du pharmacien devait se recentrer sur sa vocation première, à savoir «la prise en charge de ses malades par la promotion de l'éducation thérapeutique, de l'observance, d'un acte pharmaceutique de qualité qui permettrait de mieux œuvrer à la protection de la santé publique, en plus d'engendrer des économies d'échelle aux caisses de sécurité sociale», note le communiqué.

La même source a rappelé, par la même occasion, le fait que le ministre ait fait part de la «volonté» du gouvernement et de la «disponibilité» de son département à collaborer dans un esprit de dialogue et de concertation avec le corps des pharmaciens.

M. Zemali a, en outre, «souligné l'importance du partenariat historique avec la cor-

poration des pharmaciens qui a permis la réussite du système Chifa et du Tiers payant au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droits, qu'il convient de préserver et de développer davantage».

Concernant les inquiétudes du Snapo et du Cnop sur les conséquences d'une suppression unilatérale de la majorité accordée aux pharmaciens dans le cadre du Tiers payant, le ministre a rappelé qu'«aucune décision concernant la révision du système de rémunération des pharmaciens n'a été prise à ce jour».

Par ailleurs, après l'audience avec le ministre, les représentants du Cnop et du Snapo «se sont engagés à formuler conjointement des propositions pour la rédaction de la nouvelle convention du tiers payant», ajoute le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur général de la sécurité sociale ainsi que ceux de la Cnas et la Casnos. Anis H.

Secteur public

# Hausse de la production industrielle

■ La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 0,1% au premier trimestre de 2017 par rapport au même trimestre de 2016, selon l'Office national des statistiques.

Par Safia T.

Cette hausse a été essentiellement tirée par les secteurs des bois et papiers, de l'énergie et de l'agroalimentaire, alors que des contreperformances ont été enregistrées notamment dans certaines filières des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques. La production dans le secteur de l'énergie a été marquée par une croissance de 3,5%, de moindre ampleur que celle relevée au trimestre précédent (+5,8%) mais non négligeable comparativement à celle observée à la même période de l'année précédente (+1,7%). Un net relèvement de la production a caractérisé le secteur des hydrocarbures qui a marqué une hausse de 2,5%. La production du pétrole brut et du gaz naturel a augmenté de 3,6%, tandis que le raffinage de pétrole brut a haussé de 2,3%. Quant à la liquéfaction du gaz naturel, elle a baissé de 2,2%. Mais de tous les secteurs industriels, la plus forte croissance a été observée dans les industries des bois et papier avec une hausse de 14,1% au premier semestre 2017, pour

suivant ainsi la même tendance remarquable enregistrée sur toute l'année 2016 (+33%). Cette évolution a été induite par les activités de l'industrie de l'ameublement (+54,3%) et celle du liège (+68,6%). En revanche, une baisse a été enregistrée dans la menuiserie générale et les biens intermédiaires (-10,4%) et la fabrication et transformation du papier en bois (-2,9%). Concernant les industries agroalimentaires, leur production a observé une hausse pour le troisième trimestre consécutif, avec un taux de 6,1% grâce à l'évolution de la production du travail de grains qui a fait un bond de 18,1%. Les industries des textiles ont vu leur production augmenter pour le deuxième trimestre consécutif avec une hausse de 1,2% grâce notamment à la branche des biens intermédiaires (+10,2%), contrairement aux biens de consommation (-18,9%). Par contre, le secteur des mines et carrières a enregistré une baisse de 5,5%. Néanmoins, le taux observé au premier trimestre 2017 a été de moindre ampleur que celui enregistré au trimestre précédent (-12,6%). Le recul de la production observé au niveau de l'extraction



de la pierre, argile et sable (-8,2%) a largement influé sur la tendance générale. En revanche l'extraction du minerai de fer et l'extraction du minerai de phosphate ont affiché des augmentations respectives de 4,7% et de 12,2%. Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEE) ont connu une baisse de 12,4%. Plusieurs activités ont contribué à cette contre-performance dont celles de fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-6,1%) et de la fabrication

des biens d'équipements mécaniques (-75,1%). Par ailleurs, un relèvement de la production a caractérisé la sidérurgie et transformation de la fonte et acier, et celle des biens d'équipement métallique qui ont affiché des croissances respectives de 11,3% et de 2,3%. Pour ce qui est de la production des matériaux de construction, elle a été marquée par une baisse de 3,1% au 1er trimestre 2017, après des hausses appréciables enregistrées aux quatre trimestres de l'année 2016 avec une moyenne annuelle de +5,2% durant l'an-

née précédente. A l'exception de la fabrication des matériaux de construction et produits rouges, qui s'est distinguée par une croissance de 13,5%, taux similaire à celui observé au 4<sup>e</sup> trimestre 2016 (+13,7%), le reste a connu des baisses. Les industries chimiques ont enregistré une baisse de 10,6% au premier trimestre 2017. Cette tendance est perceptible au niveau de certaines activités, notamment la fabrication des produits pharmaceutiques (-21,6%) et la fabrication des engrais et pesticides (-6,3%). Toutefois, des relèvements appréciables ont caractérisé d'autres activités, essentiellement la fabrication d'autres produits chimiques (+37,2%) et des autres biens intermédiaires en plastique (+4,4%). Quant à l'industrie du lait, celle-ci a accusé une baisse de 0,5%, très légère comparativement à celle observée au même trimestre de l'année 2016 (-4,4%). En revanche, après des variations positives enregistrées au 4<sup>e</sup> trimestre 2016, les industries des tabacs manufacturés et allumettes et les produits alimentaires pour animaux ont accusés des baisses respectives de 10,2% et de 9,1%. Pour ce qui est des cuirs et chaussures, leur production a observé une baisse de 13,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Les deux activités relevant du secteur qui sont les biens intermédiaires et les biens de consommation ont influé sur cette tendance avec des taux respectifs de -16,6% et de -5,6%.

Commerce extérieur

## L'Allemagne a atteint 20,3 milliards d'euros d'excédent

L'excédent commercial allemand a augmenté atteignant 20,3 milliards d'euros en mai, boosté par une hausse des exportations, selon des données provisoires publiées par Destatis. La balance commerciale de la première économie européenne avait enregistré un surplus de 19,7 milliards d'euros le mois précédent, d'après des chiffres également corrigés des variations saisonnières (CVS) et légèrement révisés. L'office fédéral des statistiques avait initialement annoncé un excédent de 19,8 milliards d'euros pour le mois d'avril. En données CVS toujours, les exportations ont grimpé de 1,4% sur un mois en mai à 107,9 milliards d'euros, tandis que les importations ont augmenté de 1,2% à 87,6 milliards d'euros. En données brutes, mises en avant par Destatis mais moins révélatrices de la tendance de fond, l'excédent commercial allemand s'est élevé le mois dernier à 22 milliards d'euros, contre 18,1 milliards d'euros en avril. Selon ce mode de calcul, les expo-

rtations ont bondi de 14,1% sur un an, tirées en particulier par la demande en provenance des pays de la zone euro (+13,4%) et des pays hors Union européenne (+17,3%). Les importations, en progression de 16,2% par rapport à mai 2016, ont surtout été soutenues par les pays non européens (+22,3%), même si la demande en provenance des membres de l'Union européenne s'est montrée dynamique (+13,2%). «L'économie allemande tourne actuellement à plein régime», a réagi un économiste. «La forte demande intérieure était déjà présente depuis un moment mais les anciens moteurs de la croissance que sont la production industrielle et les exportations ont également commencé à accélérer». L'Allemagne est régulièrement la cible de critiques, notamment de la part des Etats-Unis, en raison de son excédent commercial, qui a enregistré en 2016 un record d'environ 250 milliards d'euros. Sur la question du commerce international, très délicate au vu de la ligne

protectionniste affichée par le président américain Donald Trump dès sa campagne, les pays riches du G20 réunis à Hambourg se sont entendus samedi sur un compromis de façade entre libre-échange et régulation. Mais selon les experts, cela laisse subsister les manœuvres protectionnistes des Etats-Unis et ne règle en rien les batailles à venir, visant notamment l'acier européen. Pour l'instant, «le discours protectionniste de la nouvelle administration américaine n'a eu aucun impact sur les exportations allemandes», bien que 9% de celles-ci soient destinées aux Etats-Unis, souligne le même économiste. «Le Brexit, en revanche, a clairement laissé des traces», pointe l'économiste. Il appelle donc à rester prudent, la vigueur des exportations allemandes pouvant dans le futur être freinée par la décision britannique de sortir de l'Union européenne ainsi que par le renchérissement de l'euro.

Salem K./ APS

S. T.

Accès à la connectivité mobile

## Les pays de la région MENA devraient réformer la fiscalité

Des pays de la région MENA pourraient améliorer l'accès à la connectivité mobile en réformant la fiscalité du secteur, affirme l'association représentant des industriels et opérateurs de téléphonie mobile, GSM Association (GSMA), dans son dernier rapport diffusé lundi à Londres. Dans son rapport intitulé «Fournir une connectivité mobile au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)», la GSMA, qui regroupe environ 300

industriels et plus de 800 opérateurs de téléphonie mobile et du service internet, rappelle les principales taxes appliquées aux opérateurs mobiles dans ces pays et a évalué l'impact d'une réforme fiscale permettant d'améliorer l'accessibilité et l'investissement. Le rapport relève également que pour les pays de la région MENA, la téléphonie mobile constitue un facteur essentiel du développement économique et social. Elle repré-

sente 1,4 pour cent du PIB de la région, précise le document. L'association qui regroupe environ 300 industriels et plus de 800 opérateurs de téléphonie mobile et du service internet. Il estime que dans les marchés concernés par l'analyse, la fiscalité a un impact «négatif» sur l'accessibilité pour les consommateurs et les investissements. Il souligne à cet égard que l'augmentation des taxes sur les entreprises et sur les revenus

des opérateurs mobiles augmente les coûts et affecte négativement les investissements dans le secteur. La recherche propose aux pays de la région MENA de réformer la taxe dans l'objectif d'atteindre des «avantages socio-économiques significatifs». La GSMA estime qu'«il existe une opportunité unique pour les gouvernements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord qui souhaitent accéder à une connectivité et une intégration

numérique plus grande». Elle propose la réduction des taxes imposées au secteur. «La réduction des taxes de téléphonie mobile servira les intérêts des consommateurs, des entreprises et des gouvernements en réduisant les coûts, en encourageant l'adoption de nouveaux services mobiles et en stimulant le PIB et les recettes fiscales globales à plus long terme», explique la recherche.

R. E.

Tomate industrielle à Guelma

# Renforcement du périmètre irrigué pour sauver la saison

■ Une opération de renforcement du périmètre agricole irrigué de Guelma avec une quantité d'eau estimée à 3 millions m<sup>3</sup>, à partir des barrages d'Oued Charef de Souk-Ahras et de Medjez El Bgar d'Ain Makhlouf (Guelma), a été lancée, lundi, pour «sauver la saison de la tomate industrielle», a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau.

Par Lydia O.

Deux millions de m<sup>3</sup> d'eau ont été acheminés depuis le barrage Oued Charef et une quantité de 1 million m<sup>3</sup> d'eau sera pompée à partir du barrage Medjez El Bgar de la commune d'Ain Makhlouf, situé à l'entrée nord-est de Guelma, a indiqué le responsable du bureau de l'irrigation agricole, M<sup>me</sup> Keroui Fatima Zohra. Ces quantités d'eau ont été pompées de manière «étudiée» pour permettre leur arrivée directement aux surfaces agricoles en souffrance à cause de la pénurie d'eau, a affirmé le responsable. Elle a également précisé que les eaux d'irrigation arriveront au périmètre agricole de Boucheggouf via les Oueds de Medjez El Bgar et Oued Charef qui feront jonction dans la localité de Medjez Amar pour traverser Oued Seybouse, considéré comme la veine principale du périmètre d'irrigation. Les responsables des directions des services agricoles (DSA) et des ressources en eau suivent «minutieusement» les procédés d'acheminement des eaux vers les stations de pompage dépendant de

l'Office du périmètre irrigué, depuis la station de pompage d'El Fedjoudj jusqu'à celle de Boumahra Ahmed en passant par Boukarkar, a souligné la même source. Les agriculteurs producteurs de tomate industrielle ont salué cette initiative bien qu'elle arrive, selon eux, «en retard», car ont-ils ajouté, la cueillette de la production a déjà commencé dans plusieurs endroits de la wilaya sur une superficie avoisinant les 3 000 hectares. Les 3 millions m<sup>3</sup> d'eau prévus dans ce sens constituent «une bouffée d'oxygène» devant permettre de sauver de grandes surfaces surtout les 1 000 hectares cultivés tardivement et qui n'ont pas pu bénéficier des quantités d'eau nécessaires, ont expliqué des agriculteurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales en collaboration avec les instances centrales pour faire face aux «conjonctures exceptionnelles» caractérisant cette saison les filières agricoles dans la wilaya à cause d'une pluviométrie faible, a-t-on indiqué de même source, précisant que le volume de remplissage du barrage Bouhamdane considéré comme



la ressource principale de l'irrigation locale a reculé à moins de 15%, nécessitant la prise de mesures palliatives. Durant l'actuelle saison agricole, les autorités locales sont parvenues à garantir 22 millions m<sup>3</sup> d'eau, une quantité «insuffisante» pour répondre aux besoins de la culture

de la tomate industrielle, a-t-on encore souligné. Les surfaces réservées à la production de la tomate industrielle dans la wilaya de Guelma a atteint au titre de la saison 2016-2017 les 4 000 hectares, a-t-on rappelé, précisant que l'objectif tracé était de réaliser environ 3 millions et 217 000

quintaux de tomates, soit celle destinée à la vente ou à la transformation. L. O./APS

Casnos de Constantine

## Recouvrement de plus de 1,6 milliard DA depuis début 2017

La Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos) de Constantine est parvenue à recouvrer pas moins de 1,640 milliard DA depuis début 2017 jusqu'au 30 juin dernier, a indiqué le directeur de wilaya de cette caisse, Hacène Rouana. Le même responsable a affirmé que ce montant constitue 64% du budget prévisionnel de la Casnos pour l'exercice 2017, ajoutant que l'objectif tracé était de recouvrer 2 milliards 530 millions de dinars jusqu'au mois de décembre 2017. Ce montant représente une augmentation avoisinant les 3% par rapport à la somme recouvrée durant la même période de l'année précédente (2016), où il a été recouvré 1 milliard 590 millions de dinars, a détaillé le même responsable. Le nombre de travailleurs non-salariés retardataires, mais qui ont procédé à

la régularisation de leur situation vis-à-vis de la Casnos jusqu'à cette date, a atteint les 21 688 travailleurs, a révélé le même responsable, soulignant l'inscription de 1 829 nouveaux adhérents à la Caisse parmi lesquels 121 agriculteurs. Faisant part d'une situation financière «confortable», M. Rouana est revenu sur les multiples facilitations administratives mises en place au profit de cette catégorie de travailleurs, notamment à travers l'adhésion directe des personnes inscrites dans le registre de commerce et la facilitation des procédures de déclaration. En tout, 2 100 mises en demeure ont été notifiées aux travailleurs n'ayant pas réglé leurs cotisations annuelles en attendant l'application «progressive» des mesures légales prévues dans ce cas, a par ailleurs souligné le même responsable. Les agriculteurs

ne sont pas concernés par ces mesures, car les délais de paiement sont ouverts jusqu'au 30 septembre, a tenu à préciser le même responsable, insistant sur les mesures d'accompagnement et de facilitation offertes aux adhérents qui ont fait preuve de bonne volonté pour le paiement de leur redevance, notamment en ce qui concerne l'annulation des pénalités de retard et la réduction des taxes, entre autres. La Casnos de Constantine comptabilise pas moins de 46 447 adhérents jusqu'au 30 juin 2017, a également fait savoir la même source. La direction générale de la Casnos avait arrêté la date du 30 juin dernier comme date butoir pour la régularisation des cotisations et a prévu des sanctions pour les retardataires, a-t-on rappelé.

Hatem D./Agences

## Annaba 67 brigades mobilisées pour protéger la santé du consommateur durant l'été

PAS MOINS de 67 brigades de contrôle des activités commerciales pour veiller à la protection de la santé du consommateur durant l'été ont été mobilisées à Annaba par la direction du commerce, a-t-on appris auprès de cette direction. La première mission de ces brigades est de contrôler les points de restauration et les crémeries concentrées le long du littoral, notamment les places Ennasr, Fellah Rachdi, Belvédère, Kherouba, Ain Achir, Sidi Salem, Seraïdi et Chetaïbi, a précisé la même source. Ces contrôles concernent également les restaurateurs des sites récréatifs dont ceux du parc d'attraction ainsi que des quartiers populaires des villes d'Annaba, El Hadjar, El Bouni et Berrahal, est-il noté. Les salles de fêtes, les sites de camping et les auberges d'accueil de jeunes seront également contrôlés dans le cadre de la vérification des conditions d'hygiène et de santé et de prévention des risques d'intoxications, a ajouté la même direction. Ce contrôle a lieu périodiquement durant la période estivale dans le cadre du Plan bleu qui implique tous les acteurs concernés par la préparation et la gestion de la saison estivale, a-t-on noté. R. R.

Sidi Bel-Abbès

## Des portes ouvertes pour faire découvrir le tramway

Des portes ouvertes sur le tramway de Sidi Bel-Abbès sont organisées à la place du 1<sup>er</sup> Novembre, au centre-ville du chef-lieu de wilaya, en prévision de la prochaine mise en service de ce mode de transport. Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné par le wali, Tahar Hachani, en présence d'une assistance nombreuse, venue connaître les avantages de ce moyen de transport moderne. Ces portes ouvertes

ont pour but de faire découvrir ce nouveau mode de transport et sensibiliser les citoyens sur les règles de sécurité à observer lors de la mise en service du tramway pour lui garantir une exploitation optimale, a souligné la directrice commerciale de la Setram, entreprise chargée de la gestion du tramway de Sidi Bel-Abbès, M<sup>me</sup> Abbès Turki Fatiha. Les enfants seront également sensibilisés, par le biais de la mise sur pied d'ateliers de dessin,

sur les normes de sécurité et les risques auxquels ils seront exposés notamment avec la présence de lignes électriques. Des dépliants sur le tramway contenant les règles d'usage et le tracé de ce moyen de transport ont été distribués aux visiteurs. Cette manifestation se poursuivra jusqu'au 19 juillet. Elle est initiée par la Setram, en collaboration avec la direction locale des transports. L'association locale Sawaid El Ihsane a organi-

sé une initiative similaire pour inculquer la culture du civisme et insister sur la préservation des infrastructures publiques et l'environnement. Une autre campagne est prévue pour sensibiliser les citoyens sur la nécessité de préserver le tramway des actes de sabotage. Ces initiatives interviennent à l'occasion des essais techniques du tramway en vue de sa mise en service prochaine.

F. A./APS



Résolution du conflit entre le Maroc et la République sahraouie

## Le gouvernement sahraoui salue l'engagement de l'UA

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Essalek, a salué la décision de l'Union africaine de relancer les mécanismes africains visant à contribuer à la résolution du conflit entre le Maroc et la République sahraouie, estimant que les récentes positions de l'organisation prises la semaine dernière durant le sommet d'Addis-Abeba étaient «judicieuses et logiques», car plaidant pour les droits légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Par Amel D.

«L'UA n'acceptera pas la poursuite du conflit entre les deux Etats puisque le Maroc a signé et adopté sa charte constitutive dont les articles 3 et 4 stipulent l'impératif respect des frontières établies lors de l'indépendance et le dialogue pacifique entre les pays membres», a précisé M Ould Essalek lors d'une conférence de presse animée lundi au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Ougra, au lendemain du 29<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à Addis-Abeba. Le responsable sahraoui a estimé que les positions prises par les dirigeants africains concernant la cause sahraouie lors de leur 29<sup>e</sup> sommet avaient «mis en échec le plan de l'occupant marocain» qui aurait rejoint, a-t-il dit, l'organisation africaine pour «tenter de faire abroger toutes les décisions traditionnelles de l'UA vis-à-vis de la cause sahraouie». Le ministre sahraoui a souligné que le 29<sup>e</sup> Sommet avait adopté pour la première fois «deux décisions». L'une «réitère et renforce les positions de l'UA après l'adhésion du Maroc, ce qui va contre la volonté de ce dernier», tandis que la deuxième, adoptée lors de la dernière séance, porte sur la «mise en place de mécanismes d'action pour la résolution du conflit», a expliqué le responsable, ajoutant que «c'est la première fois que l'UA prend une telle décision depuis 1991». A la faveur de ces mécanismes, l'UA somme, dans l'alinéa 4, les présidents de l'UA et de sa

Commission à agir et à effectuer des contacts avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour «mener une opération complémentaire entre les deux organisations, notamment après la signature, le 16 mai dernier, de l'Action collective et le renforcement du partenariat entre les deux organisations à l'effet de parvenir à des solutions aux problèmes dans le continent africain». Il a cité également l'alinéa 5 dans lequel il est demandé au président de la Commission, au président du congrès, au conseil de paix et de sécurité et à l'envoyé de l'UA au Sahara occidental, d'«œuvrer et d'encourager les deux Etats membres à engager des négociations et à relancer la commission des 10». Pour rappel, la commission des 10 a été mise en place lors du sommet de Khartoum de 1978. Elle est devenue par la suite la commission des sages, au début de la guerre entre le Maroc et le Front Polisario. La commission est composée de 10 pays au niveau des chefs d'Etat ayant pour mission la résolution du conflit entre les deux Etats. Pour détourner l'attention des revers qu'il a essuyés au dernier sommet de l'Union africaine (UA), «le Maroc a décidé d'étendre son occupation des eaux territoriales sahraouies et d'annexer la zone sous tutelle de l'ONU», a-t-il dit. Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario «condamnent avec fermeté l'entêtement du Maroc et sa politique de fuite en avant» et demandent à l'ONU et l'Union africaine (UA) d'«assumer leurs responsabilités à cet égard». Ils ont également appelé la communauté internationale à «mettre fin à cette supercherie marocaine et à l'ex-



pansonnisme de l'occupation». Le chef de la diplomatie sahraouie a, par ailleurs, évoqué la politique de répression et de torture à laquelle continuent de se livrer les autorités d'occupation marocaine contre les Sahraouis sans défense et les militants sahraouis dans les régions occupées. Il a aussi cité les simulacres de procès des héros de Gdeim Lzik et les peines iniques prononcées à l'encontre des étudiants pacifiques qui n'ont fait que scander «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

### Le Maroc au bord de l'implosion

Lors de la conférence animée devant un grand nombre de représentants de la presse nationale et internationale, le ministre

sahraoui des Affaires étrangères a abordé un autre aspect de la politique marocaine visant à détourner l'attention du peuple marocain de la crise structurelle, économique et sociale que vit le pays en braquant les projecteurs sur ce qu'ils appellent la «cause sacrée». «Le Maroc est au bord de l'implosion et pour détourner l'attention du peuple, il met les projecteurs sur cette question», a-t-il dit, estimant qu'«il est dans l'intérêt du Maroc et de ses alliés et amis à l'instar de la France et de l'Espagne de sortir ce pays du bourbier de l'occupation». Le Maroc est aussi le premier exportateur de drogue dont il inonde la région, mais aussi l'Europe et d'autres parties du monde, comme il ressort des rapports de l'ONU, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, y com-

pris un rapport du Département d'Etat américain qui a révélé que le Maroc tirait de ce secteur 25% de son PIB, a-t-il ajouté. A une question sur la position de la France à l'égard de la question sahraouie sous Emmanuel Macron, le chef de la diplomatie sahraouie a émis le vœu de voir le nouveau président français «changer les mentalités de la classe politique française à l'égard du Sahara occidental».

A. D./Agences

Règlement pacifique de la crise en Libye

## Des délégations libyennes prochainement en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a annoncé à Alger, des visites de délégations représentant les différentes parties libyennes dans le cadre des efforts déployés pour parvenir à un règlement pacifique de la crise en Libye. S'exprimant en marge d'un atelier international sur le «Rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme», M. Messahel a affirmé que l'Algérie poursuit ses efforts pour un règlement pacifique de la crise libyenne et la

consécration du dialogue inter-libyen, mettant l'accent sur une intensification des actions diplomatiques qui verra prochainement des visites (en Algérie) de délégations représentant les différentes parties libyennes, exception faite des groupes classés «organisations terroristes» par l'ONU. En outre, le chef de la diplomatie algérienne a annoncé la visite prochaine du représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Libye et Chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé. Par ailleurs, le

ministre a indiqué que la question libyenne sera évoquée lors de sa visite, ce lundi, en Italie, étant donné que «les Italiens sont concernés», précisant que cette visite sera suivie par d'autres en Egypte et aux Emirats arabes unis. Les efforts de l'Algérie visent la recherche des solutions à travers le dialogue sans exclusive, exception faite des groupes classés terroristes, a réitéré M. Messahel, estimant que la solution à la crise en Libye passe par «le dialogue inclusif libo-libyen et la réconciliation nationale». Rappelant son entretien lundi

matin avec le président du Haut Conseil pour la réconciliation en Libye, Mohamed El Haouch, M. Messahel a affirmé que «le dialogue inter-libyen se poursuivait et que les libyens faisaient un travail colossal et que tout un chacun était convaincu qu'il n'existait pas d'alternative à la solution pacifique sans ingérence aucune dans les affaires internes de la Libye». Le ministre a réitéré avoir perçu, lors de ses deux tournées en Libye, «une volonté commune chez les Libyens», rappelant que «23 villes libyennes ont rejoint le dialogue libo-libyen». Halim O.

### Tunisie 36 blessés dans un accident de la circulation à Gafsa

UN ACCIDENT de la circulation survenu lundi sur la route régionale reliant Gafsa à Tunis a fait 36 blessés, rapporte la direction régionale de la Protection civile tunisienne. «Tous les blessés ont été acheminés vers l'hôpital régional Houcine-Bouzaiene de Gafsa. Trois individus seulement ont été retenus à l'hôpital dont un enfant qui souffrait d'une hémorragie», a indiqué à l'agence TAP, le directeur régional de la Protection civile, Adel Abidi. «L'accident est survenu lorsque le chauffeur d'un bus appartenant à la Société nationale de transport interurbain (Sntri) roulait sur la route régionale n° 7 près de la localité de Chébiba. Le conducteur a perdu le contrôle du bus et percuté un arbre de plein fouet», a-t-il ajouté.

R. M.



## Turquie

# Après le coup d'Etat manqué, un bras de fer permanent avec l'Occident

■ La Turquie s'attendait à un soutien sans faille de l'Occident après le putsch manqué de juillet dernier, mais les purges qui ont suivi et les charges du président Recep Tayyip Erdogan ont au contraire rendu leurs rapports acrimonieux.

Par Rosa F.

La quête de M. Erdogan de considérablement renforcer ses pouvoirs lors d'un référendum remporté en avril à l'issue d'une campagne marquée par des joutes verbales d'une rare violence avec plusieurs pays européens est venue compliquer davantage la donne, laissant le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne au bord du précipice. Sur fond de rapports exécrables avec l'administration de Barack Obama, notamment en raison de son soutien aux milices kurdes syriennes, certains médias pro-gouvernementaux turcs avaient vu une main américaine derrière le coup, mais leur enthousiasme de voir Donald Trump lui succéder à la Maison-Blanche a été vite douché quand il a prolongé la politique de son prédécesseur en Syrie. Et les appels d'Ankara

à Washington de lui extradier le prédateur auto-exilé aux Etats-Unis Fethullah Gülen – à qui le coup manqué a été imputé – sont restés aussi vains que sous la précédente administration. «La Turquie a été d'une certaine manière diplomatiquement isolée depuis le coup manqué de juillet 2016, à la fois parce que ses partenaires au sein de l'OTAN ont été pris de court et parce que les purges qui ont suivi ont dépassé de loin tout ce dont on pouvait s'attendre», estime Marc Pierini, du centre de réflexion Carnegie Europe. La posture diplomatique de la Turquie a en outre été fragilisée par la récente crise entre son proche allié, le Qatar, et ses voisins du Golfe emmenés par l'Arabie saoudite, qu'Ankara ne peut se permettre de se mettre à dos. Toujours au niveau régional, le renversement par l'armée en Egypte du général Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans soutenus par Ankara, et le

maintien au pouvoir en Syrie de Bachar al-Assad ont contrarié la stratégie de la Turquie d'étendre son influence dans ces pays et ailleurs dans la région. «La donne a complètement changé aujourd'hui. Elle se caractérise désormais par un nombre croissant de disputes entre la Turquie et ses voisins, mais aussi au-delà», note Kemal Kirisci de l'institut Brookings. Mais le revers diplomatique le plus significatif que la Turquie a essuyé ces derniers mois a pris la forme d'une dégradation sans précédent de ses relations avec l'Union européenne, avec laquelle elle négocie son adhésion depuis 2005. Après l'interdiction par plusieurs pays européens de meeting de ses partisans en vue du référendum d'avril sur ses pouvoirs, M. Erdogan s'en était pris en effet aux dirigeants européens avec une violence inouïe en dénonçant leurs «pratiques nazies». Au plus fort de la crise, certains responsables européens s'étaient ouvertement interrogés sur l'opportunité de poursuivre le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE. «Les bases d'une alliance politique plus profonde à travers une adhésion à l'UE demeurent



Ph. > D. R.

inchangées. Mais il revient aux dirigeants turcs à l'avenir de relancer cette ambition», estime M. Pierini. M. Erdogan espérait réaliser une percée diplomatique, notamment sur le dossier syrien, lors de sa première rencontre en mai avec M. Trump à Washington. Mais peu de progrès ont été réalisés lors de cette visite. De plus, douze gardes du corps et policiers de M. Erdogan ont été visés par des mandats d'arrêt américains pour une agression présumée contre des manifestants kurdes en marge de cette visite. «Ankara était très optimiste au sujet de la présidence de Trump mais aucune de ses attentes ne s'est réalisée, même

partiellement», affirme Ozgur Unluhisarckli, directeur pour la Turquie du German Marshall Fund, un thinktank basé à Washington. Dans ce contexte, la Turquie a opté ces derniers mois pour un rapprochement avec la Russie après une grave crise diplomatique née de la destruction en novembre 2015 par l'aviation turque d'un bombardier russe survolant la frontière syro-turque. «La politique étrangère turque est soumise à rude épreuve. Les choses vont mieux avec la Russie mais cette relation n'est pas basée sur la confiance», confie une source politique européenne.

R. C.



## Points chauds

### Menace

Par Fouzia Mahmoudi

L'on se souvient des échanges extrêmement tendus, il y a une dizaine d'années, entre l'Administration américaine et le régime nord-coréen. George W. Bush, le président d'alors ne laissait aucune provocation lancée par Kim Jong-Il sans réponses, et beaucoup d'analystes craignaient qu'une guerre éclate entre les deux nations, menant certainement à un déchaînement qui contaminerait la région et certainement le reste du monde. Mais la maladie avait alors contraint le dirigeant nord-coréen à plus de retenue et l'administration Obama s'était, elle, montrée plus mesurée et plus à même de distinguer les vaines provocations, des menaces réelles. Mais aujourd'hui, avec le tempérament impulsif de Donald Trump et l'impétuosité du jeune dirigeant Kim Jong-Un, la pression est remontée entre les deux nations et les discours de part et d'autre se font plus fréquents. Or, la Corée du Nord sera probablement capable d'envoyer sous deux ans en Californie un missile doté d'une charge de 500 kg, a estimé hier un expert, une semaine après le premier tir réussi d'un missile intercontinental (ICBM) par Pyongyang. Le leader nord-coréen Kim Jong-Un a par ailleurs affirmé la semaine dernière que l'essai du 4 juillet, jour de la fête nationale américaine, était un «cadeau» aux «salués d'Américains». Ce succès technologique rapproche Pyongyang de la réalisation de son objectif, qui est d'être en mesure de menacer le territoire continental américain du feu nucléaire. Des experts pensent que le missile Hwasong-14 tiré hier pourrait avoir une portée de 8 000 km et être par conséquent en mesure d'atteindre l'Alaska ou Hawaï. «Si le Hwasong-14 est assemblé comme nous pensons qu'il l'est, il doit probablement pouvoir faire mieux quand tous les défauts sont corrigés», a déclaré John Schilling, expert de l'organisation «38 North», qui dépend de l'université John-Hopkins à Washington. Il a estimé que cette portée pourrait être de 9 700 km avec une charge de 500 kg. «Les Nord-Coréens n'y arriveront pas demain. Mais ils y arriveront probablement un jour», a ajouté Schilling. Avec «un an ou deux d'essais et de développement supplémentaires», a-t-il ajouté, «il deviendra probablement un missile qui peut porter avec fiabilité une tête nucléaire sur des cibles de la côte ouest, possiblement avec suffisamment de précision pour détruire des cibles militaires comme des bases navales», telles que celle de San Diego, en Californie. Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un fin 2011, la Corée du Nord a considérablement accéléré le développement de ses programmes nucléaire et balistique, pourtant interdits par la communauté internationale. La Corée du Nord a réalisé cinq essais nucléaires depuis 2006, dont deux depuis janvier 2016. La réponse américaine devrait ainsi se faire plus rapide désormais alors que la menace devient de plus en plus réelle. Reste à savoir de quelle façon décidera le président Trump de le faire et s'il pourra le faire de manière à éviter un conflit qui pourrait rapidement devenir un conflit global. F. M.

## Venezuela

### Nouvelles violences meurtrières

Des affrontements lundi entre forces de sécurité vénézuéliennes et partisans de l'opposition bloquant les rues pour protester contre le projet d'Assemblée constituante du président Nicolas Maduro ont fait un mort parmi les manifestants et des dizaines de blessés. Le ministère public a annoncé sur Twitter enquêter sur «la mort d'un jeune de 16 ans lors d'une manifestation» dans la ville de La Isabela (nord). Le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Luis Almagro, a «condamné la mort d'un autre jeune manifestant au Venezuela». Dans un message sur twitter il ajoute que «seule la démocratie mettra fin à la violence contre le peuple». Un candidat à la Constituante, José Luis Rivas, 42 ans, a quant à lui été tué par balles par des inconnus en faisant campagne dans la ville de Maracay (centre). Le parquet, qui a ouvert une enquête, n'a pas donné de détails. Par ailleurs, neuf militaires ont été blessés à travers le pays, a fait savoir Sergio Rivero, commandant de la Garde nationale. Avec des barricades faites de cordes, de véhicules, d'arbres et de débris, des groupes d'antichavistes (du nom d'Hugo Chavez, président de 1999 à sa mort en 2013) ont participé à un «grand blocage» pour accroître la pression sur le gouvernement. «Ce peuple est décidé à poursuivre la lutte pour la liberté. Dimanche,

aura lieu l'acte de désobéissance civile le plus important de l'histoire du Venezuela», s'est exclamé Freddy Guevara, vice-président du Parlement contrôlé par l'opposition, au cours d'une opération de blocage à Caracas. L'opposition a prévu une consultation populaire symbolique sur l'Assemblée constituante le 16 juillet. Ferme opposé au projet de Constituante, les adversaires du chef de l'Etat socialiste se sentent encouragés depuis la libération de prison d'un de leurs emblématiques porte-drapeaux, Leopoldo Lopez, 46 ans, désormais assigné à résidence. Il avait été condamné en 2014 à 14 ans de privation de liberté pour «incitation à la violence» pendant des manifestations contre Nicolas Maduro en 2014, qui avaient fait 43 morts. L'opposition voit dans cette remise en liberté un «succès» obtenu grâce aux manifestations, mais assure qu'elle continuera à «lutter» pour la libération des plus de 400 «prisonniers politiques» qu'il y a encore selon elle au Venezuela. «Ce qui s'est passé avec Leopoldo est une étape, nous devons continuer au nom de tous les prisonniers et jusqu'à l'organisation d'élections générales. (...) On n'a pas peur», a déclaré à l'AFP Miguel Vielma, un étudiant de 18 ans. Depuis le début de la vague de protestation, il y a plus de trois mois, 93 personnes sont décédées. En face, le camp pré-

sidentiel assure que rien n'arrêtera la Constituante, dont les 545 membres doivent être désignés le 30 juillet. Dans tous les Etats du Venezuela, des milliers de supporters du président Maduro ont participé lundi à des rassemblements électoraux. «Ceux qui ne veulent pas la paix sont les fous, les irrationnels, les fascistes, un groupe très réduit mais qui fait beaucoup de mal. La Constituante apportera la paix», a affirmé la Première dame, Cilia Flores, candidate à l'Assemblée constituante, tout comme le fils du président. Nicolas Maduro assure que la Constituante apportera la stabilité économique et politique. Il s'est entretenu de la situation dans son pays avec son homologue russe Vladimir Poutine, a fait savoir le ministère des Affaires étrangères. M. Poutine a reconnu les efforts du président vénézuélien pour «maintenir la stabilité et la paix du pays», selon un communiqué. Selon l'agence de conseil Datanalisis, près de 70% des Vénézuéliens sont opposés à la Constituante et 80% dénoncent la gestion du chef de l'Etat. L'opposition qualifie ce projet de «fraude», dans un pays en plein naufrage économique, ruiné par la chute des cours du pétrole. L'Eglise catholique aussi est montée au créneau, dénonçant la semaine dernière «l'inscription dans la Constitution d'une dictature militaire, socialiste, marxiste et communiste».





Présenté pour la première fois en Algérie

# Le spectacle «Underwater Bubbles» enchante le public

■ Un public nombreux entre jeunes et moins jeunes s'est rendu lundi soir à l'Opéra d'Alger pour assister à un spectacle tant attendu. Il s'agit de spectacle de cirque européen, alliant le théâtre, le mime, la musique à l'art des bulles de savon intitulé «Underwater Bubbles» (Bulles sous l'eau). La présentation de ce show se poursuit chaque soir jusqu'au 17 juillet courant au bonheur des amoureux du cirque.

Par Abia Selles

L'Opéra d'Alger œuvre depuis son ouverture à assurer des activités et des spectacles de haute facture. Dédiées à différentes tranches d'âge, ces activités varient entre différents arts de spectacle et de scène. De la musique, du théâtre et de la danse sont au menu des responsables de cet édifice culturel. A l'instar d'un grand nombre d'artistes algériens, de grands noms de l'art et la culture universelle ont déjà animé des

spectacles à l'opéra d'Alger récemment ouvert.

Pour le mois de juillet courant, des spectacles sont à l'affiche au bonheur des amoureux du cirque. D'ailleurs, le jeune public algérois avait rendez-vous avec la féerie des spectacles de cirque à la faveur du show «Underwater Bubbles» (Bulles sous l'eau) présenté lundi soir à Alger. Ce spectacle de cirque européen, alliant le théâtre, le mime, la musique à l'art des bulles de savon, a été présenté pour la première fois en Algérie et dans le monde arabe sur la

scène de l'Opéra d'Alger devant un public très nombreux. Ce spectacle propose au public de suivre les aventures de «Monsieur B», un homme d'affaires rongé par le stress du quotidien qui s'est retrouvé dans un endroit nommé «Bubland» où il croise les habitants de ce monde coloré (hippocampes, poissons dragons, étoiles de mer, sirènes...) qui font la féerie de cet univers aquatique.

Cet univers si proche de l'homme représente un havre de paix où le personnage voit peu à peu son stress et son «hyper connexion» se dissoudre pour laisser place à une reconnexion avec la nature et le monde du rêve.

Devant plus de 1 500 spectateurs émerveillés, les artistes de «Underwater Bubbles» ont enchaîné des tableaux de danse, de tours de magie, de créations lumière avec des bulles de savon, ou encore des numéros de contorsionniste et qui ont retenu l'attention du public durant plus de deux heures. Ce spectacle qui a réus-



si à véhiculer la magie des bulles à ses spectateurs était également accompagné de projections sur écran géant, d'effets visuels, de spectres lumière, de

canon laser et canon à bulles en plus d'une multitude d'accès-soires renvoyant à l'univers sub-aquatique.

Il est à rappeler que cet événement organisé par l'opérateur «Organique Music» est encore à l'affiche de l'Opéra d'Alger chaque soir jusqu'au 17 juillet.

A. S.

Afin d'assurer la formation aux jeunes

## Cheb Khaled compte créer une école de musique raï

Cheb Khaled compte créer une école de musique raï en Algérie avec le concours du ministère de la Culture, a annoncé la star de la chanson raï, lors d'un point de presse précédant son concert au théâtre de Verdure d'Oran. «Il y a de grands talents et de belles voix qui se perdent en Algérie. Une école de musique peut aider à faire découvrir ces talents et enrichir la musique raï», a indiqué Khaled, ajoutant qu'il a dernièrement discuté du projet avec le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui s'est montré «très attentif» à cette idée.

«Il faut montrer l'image de l'Algérie à l'étranger. Nous avons les moyens, des voix et de

grands talents et il ne manque que la volonté pour le faire», a-t-il soutenu, soulignant qu'il voudrait laisser «quelque chose» aux jeunes de son pays avant de mourir.

Khaled a également annoncé avoir rendu visite, dimanche, à Blaoui Houari, l'icône de la chanson oranaise, actuellement malade et alité, ainsi qu'à Houari Aouinet, hospitalisé.

«Blaoui Houari est un maître, nous avons tant appris de lui», a-t-il dit, les larmes aux yeux, ajoutant que Blaoui Houari, Rabah Driassa, Ahmed Wahby, Maazouz Bouadjadj, Hadj M'hamed El-Anka et quelques autres sont des symboles.

Khaled, qui retrouve la scène

du théâtre de Verdure Hasni-Chekroune, après près de quatre années d'absence, a enchanté le public oranais qui le lui a bien rendu.

Prévu à 22 heures, le concert n'a démarré qu'à minuit passée, à la grande joie du public qui a fait montre d'une grande patience.

Comme à son habitude, le king du raï a entonné plusieurs tubes de son répertoire, anciens et nouveaux, accompagné d'un orchestre de qualité et par le public qui connaissait ses chansons par cœur, notamment «Nssi, nssi», «malha dik zerga», «shab el Baroud», «Bakhta», «Aicha» et bien d'autres.

Pour rappel, une série de

spectacles artistiques réunissant de grands noms de la chanson algérienne et arabe a été concoctée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) pour la saison estivale à Oran, et ce, du 9 au 17 juillet courant.

Khaled, Mami, Assi Hilani, Dallal Abou Amna ainsi que Algerino, Humam, Nej, Rohff, les jaristes, Houria Aichi, Cheb Mourad et Hbib Himoun seront au programme de ces spectacles.

La soirée de clôture sera donnée par Mami, qui reviendra sur la scène artistique après une absence remarquée.

L. B.

Théâtre à Moscou

## Le Bolchoï se défend après l'annulation d'un ballet très attendu

Le théâtre Bolchoï à Moscou s'est défendu lundi après l'annulation quelques jours avant la première d'un ballet consacré au légendaire danseur Rudolf Nouriev, mis en scène par un cinéaste critique des autorités et inquiété en mars dans une affaire de détournement.

La première de ce ballet devait avoir lieu mardi mais le théâtre moscovite a annoncé samedi à la surprise générale son report, suscitant une avalanche de critiques et de nombreuses spéculations.

«En matière de qualité, on s'est rendu compte que c'était mauvais», a déclaré lundi lors d'une conférence de presse Vladimir Ourine, le directeur général du Bolchoï, ajoutant que cette décision a été prise en accord avec le directeur artistique du théâtre, Makhar Vaziyev.

Cette annulation signifie «à l'évidence une perte de réputation, mais la qualité du ballet est plus importante à nos yeux», a-t-il ajouté, précisant que l'équipe du Bolchoï est «complètement abattue».

Alors que des rumeurs affirment que Vladimir Ourine avait cédé aux pressions des autorités ou a été choqué par le ballet, qui montre des danseurs nus ou travestis, celui-

ci a affirmé qu'il n'y avait aucune autre circonstance qu'un choix artistique.

Le ballet sera présenté plus tard dans la saison, en mai 2018, a ajouté M. Ourine qui a assuré que les problèmes judiciaires de Kirill Serebrennikov n'avaient rien à voir avec cette décision.

R. I.

Prévu pour le 15 juillet au TNA

## Du malouf et de la musique iranienne s'invitent à Alger

Une fusion entre malouf et musique traditionnelle iranienne aura lieu le 15 juillet avec Faouzi Abdennour et Khatoun Panahi. Que vous soyez amateur de malouf, de musique iranienne ou simplement en quête de découverte musicale, nous vous recom-

mandons d'aller voir ce duo algéro-iranien qui sera en concert au théâtre national algérien (TNA) à 20h samedi prochain. Le prix du ticket est de 1000 DA et à acheter au niveau du Théâtre national directement et ce, jusqu'au jour de la représentation.

R. C.

### Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne». Auditorium de la Radio algérienne

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jeu 13 juillet à 20h :

Danse hip-hop «Ce que le jour doit à la nuit» de la compagnie Hervé Koubi. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse : dansehiphop2017.alger@ifalgerie.com

Galerie d'art Mohamed-Racim

Jusqu'au 22 juillet :

Exposition de l'artiste peintre Otmane Mersali.

Opéra d'Alger Boualem Bessaiah à Ouled Fayet

10 et le 16 juillet :

«Des Bulles sous l'eau», un spectacle magique enchanteur petits et grands

Théâtre régional Abdelmalek-Bougroumouh

Du 16 au 17 juillet :

Festival international de théâtre de Béjaïa

Les 16 et 17 juillet :

«Babor Ghrak» du 16 au 17 juillet à Béjaïa



Ligue 1 Mobilis/ Transfert

## Le défenseur Chemsseddine Nessakh, troisième recrue de l'ES Sétif



**L'EX-DÉFENSEUR** du MC Oran, Chemsseddine Nessakh, a signé lundi un contrat le liant pour deux saisons à l'Entente Sportive de Sétif (Ligue 1 Mobilis), club phare des Hauts-Plateaux, champion d'Algérie 2016-2017. Agé de 29 ans, Nessakh est la troisième recrue sétifienne durant ce mercato estival, après Ilyès Sidhoum (ex-USMBA) et Youcef Chibane (ex-DRBT). S'exprimant en marge de la cérémonie de signature, organisée au siège du club «Mokhtar Laribi» sis à la cité Beaumarché, au centre-ville, le nouveau défenseur gauche a déclaré à l'APS que les négociations ont été «rapides», se disant «très enthousiaste» de faire partie de l'effectif de son nouveau club qui jouera la saison prochaine plusieurs compétitions. Il est à noter que l'ex-joueur du MC Oran a indiqué qu'il a été approché par un club de la première division du championnat portugais de football.

### Bouteba (ex-ES Sétif) 11<sup>e</sup> recrue estivale du NA Hussein-Dey

Le défenseur Sofiane Bouteba, libéré par l'ES Sétif, s'est engagé pour un contrat de deux ans avec le NA Hussein-Dey, a appris l'APS lundi auprès

### Basket-ball / Super-Division A (Play-off) La FABB dévoile le programme de la finale

**LA FÉDÉRATION** algérienne de basket-ball (FABB) a dévoilé lundi le programme de la finale des play-off du championnat d'Algérie «Super-Division A» qui opposera le tenant du titre GS Pétroliers au NA Hussein-Dey à partir de jeudi à la salle de l'Office olympique de Blida.

La première manche de cette finale inédite, qui se disputera en aller-retour et une belle éventuelle, se jouera demain (13 juillet) à partir de 21h00, alors que la deuxième manche est prévue le lendemain vendredi (14 juillet) à la même heure, indique la FABB.

La belle éventuelle est programmée samedi (15 juillet) toujours à Blida à partir de 21h00.

Cette finale sera arbitrée par le trio arbitral Belkham-Chaïb-Hammada, ajoute l'instance fédérale.

La FABB a également dévoilé le programme du dernier tournoi pour le maintien (play-down)

du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

L'ancien sociétaire du DRB Tadjenanet (28 ans) devient ainsi la 11<sup>e</sup> recrue estivale du Nasria après Harrag, Chouiter, Oukkal, Allati, Brahimi, Roudine, Azzouz, Addadi, Chekhrat et le gardien de but Boussouf.

Côté départs, le club s'est passé des services, entre autres, du portier Azzedine Doukha parti en Arabie saoudite et l'attaquant Mohamed Amine Abid alors que le capitaine de l'équipe Sofiane Bendebka a décidé de résilier son contrat pour rejoindre le MC Alger ou l'ES Sétif.

La direction a confié la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement du Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz sera assisté de l'ancien joueur du club Billel Dziri.

Le NAHD prendra part à la Coupe arabe des clubs champions qu'abrètera l'Egypte du 22 juillet au 6 août. Les coéquipiers du buteur maison Ahmed Gasmi évolueront dans le groupe A en compagnie du Al Ahly du Caire (Egypte), d'Al-Wihda (Emirats arabes unis) et d'El-Faycali (Jordanie).

La phase de poules se poursuivra jusqu'au 30 juillet. Le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifient pour les demi-finales prévues le 2 août. La finale a été programmée le 5 août.

La Coupe Arabe des clubs champions (ndlr, ancienne formule) s'est arrêtée en 2013 suite au retrait de l'ancien sponsor majeur de la compétition. Le dernier vainqueur de la compétition (ancienne formule) n'est autre que l'USM Alger contre la formation koweïtienne d'Al Arabi (0-0, 3-2) en 2013. **K. L.**

qui se déroulera du 14 au 16 juillet à la salle de Staoueli (Alger) avec la participation de l'AB Skikda, le RC Constantine, l'OMS Miliana et le COBB Oran.

Les deux derniers à l'issue de ce tournoi seront rétrogradés en division inférieure. **R. S.**

### Coupe arabe des clubs champions (préparation)

## Le NAHD s'impose face à l'équipe olympique de Palestine (3-1)

**L**e NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) s'est imposé lundi face à l'équipe nationale olympique de Palestine 3-1 (mi-temps 2-0) en match amical préparatoire disputé au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la Coupe arabe des clubs champions qu'abrètera l'Egypte du 22 juillet au 6 août.

Les buts du Nasria ont été inscrits par Chouiter, Haroun et Harrag.

Joueur africain de la saison 2016-2017

# Hanni termine à la troisième place

■ L'attaquant international algérien d'Anderlecht (Div.1 belge de football), Sofiane Hanni, a terminé à la troisième place du sondage du meilleur joueur africain de la saison 2016-2017, organisé par le site spécialisé Starafrika.



Par Ilham B.

**L**e joueur algérien a été devancé par le Guinéen de Leipzig (Div.1 allemande) Naby Keita et l'aïlier international égyptien Mohamed Salah qui a rejoint cet été Liverpool (Angleterre) en provenance de l'AS Rome (Italie).

Keita (22 ans) a inscrit 8 buts en 31 matchs, et devrait très probablement poser bagages en

Angleterre, où Liverpool et Chelsea lui font les yeux doux.

Hanni (26 ans), auteur de 10 buts, a terminé la saison en tête des meilleurs passeurs avec 14 passes décisives. Il vient de prolonger son contrat de deux années supplémentaires avec Anderlecht, soit jusqu'en 2022.

Le Burkinabé Bertrand Traoré, transféré à l'Olympique Lyonnais en provenance de l'Ajax est quatrième, de peu devant Cédric Bakambu (RD

Congo), qui complète le Top 5 élu par plus de 50 000 votants, précise la même source. «Les fans ont privilégié la performance sur la saison plus que le nom et la valeur des joueurs, puisque le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund), ou encore le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool), arrivent bien derrière, et ce, en dépit de tout leur talent», souligne Starafrika. **I. B.**

### Coupe d'Algérie 2017

## Le CR Belouizdad fête son trophée dans la liesse

**L**es footballeurs du CR Belouizdad, récents vainqueurs de la Coupe d'Algérie contre l'ES Sétif (1-0, a.p.), ont fêté leur victoire dans la liesse, à travers les rues de la capitale, avant d'être les hôtes, lundi soir, d'un dîner offert en leur honneur par le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à l'hôtel El-Aurassi (Alger).

Le grand bus décapotable, aménagé pour l'événement pour transporter les coéquipiers du capitaine Tarek Cherfaoui a démarré vers les coups de 18h00 du siège du club au Caroubier en présence d'une

centaine de fans, pour sillonner les quartiers et notamment les fiefs du Chabab à l'image de la place du 1<sup>er</sup>-Mai en passant par la rue Mohamed-Belouizdad, El-Hamma, El-Anasser et El-Madania du côté de «Maqam Echahid», avant emprunter la route pour se diriger vers l'hôtel El-Aurassi.

Le moment fort de cette parade s'est déroulé au passage du bus à la rue Mohamed-Belouizdad avec une marée «rouge et blanche» à l'accueil, pour célébrer cette consécration qui est venue mettre fin à 8 années de disette.

Le moment fort de cette parade s'est déroulé au passage du bus à la rue Mohamed-Belouizdad avec une marée «rouge et blanche» à l'accueil, pour célébrer cette consécration qui est venue mettre fin à 8 années de disette.

Le moment fort de cette parade s'est déroulé au passage du bus à la rue Mohamed-Belouizdad avec une marée «rouge et blanche» à l'accueil, pour célébrer cette consécration qui est venue mettre fin à 8 années de disette.

Le moment fort de cette parade s'est déroulé au passage du bus à la rue Mohamed-Belouizdad avec une marée «rouge et blanche» à l'accueil, pour célébrer cette consécration qui est venue mettre fin à 8 années de disette.

En l'absence du véritable artisan de ce succès, l'entraîneur marocain Badou Zaki, rentré chez lui samedi pour rejoindre sa nouvelle formation de l'IR Tanger (Div.1 marocaine), les joueurs du Chabab ont vécu des moments forts en émotions avec leur supporters, complètement déchainés et ivres de bonheur.

A leur arrivée devant l'hôtel El-Aurassi, les vainqueurs de la Coupe d'Algérie se sont offert un bain de foule. Le cortège était, en fait, accompagné d'un grand nombre de supporters.

Mais pour le CRB, les festivités avaient démarré beaucoup plus tôt, en fin d'après-midi, puisque les joueurs, entraîneurs et dirigeants de ce club algérois avaient commencé à sillonner les grandes artères de la capitale, à bord d'un grand bus, aménagé spécialement à cette occasion.

Après le dîner et une cérémonie de remise de cadeaux, le chanteur de raï Cheb Khaled sera au rendez-vous pour réciter son répertoire en l'honneur du CRB au théâtre de Verdure, complexe culturel Laadi-Flici. **Y. B.**

PH. > D. R.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Saisie de 374 kg de kif traité à Maghnia

### La drogue était dissimulée dans la salle de bain

UNE QUANTITÉ de 374 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la brigade régionale de lutte contre la contrebande de stupéfiants, en coordination avec la brigade des douanes de Maghnia, a-t-on appris hier de l'inspection divisionnaire des douanes de Tlemcen.

«Parmi la quantité de drogue saisie, 182 kg ont été découverts suite à la perquisition d'un domicile près de la localité de M'samda, relevant de la daïra de Maghnia», a-t-on

indiqué. «La drogue était dissimulée dans une cache aménagée au niveau de la salle de bain», a-t-on précisé.

«Deux voitures et un camion utilisés pour le transport de la drogue ont été saisis, outre l'arrestation de cinq personnes, présentées devant la justice», a-t-on ajouté.

La valeur des saisies a été estimée à 25,040 millions de dinars, alors que l'amende douanière est de l'ordre de 250,400 millions de dinars.

O. N.

## Accidents de la route

### Un jeune de Béchar met au point un système de signalisation à distance

UN JEUNE chercheur de l'université «Tahri-Mohamed» de Béchar a mis au point un système de signalisation à distance des accidents routiers, qu'il a présenté récemment à l'occasion d'une sortie de promotions scientifiques 2016-2017 de cette université.

Ce jeune chercheur, en l'occurrence Brahim Kadri, de la faculté de technologie, a conçu ce système pour contribuer à la prévention et à la lutte contre les accidents de la circulation, et pour une prise en charge rapide des victimes de ces accidents, a précisé son encadreur, D' Kadri Boufeldja, lors de la présentation du système.

Cette innovation est matérialisée par un équipement installé à l'intérieur du véhicule et qui signale, via le service de messagerie «Short Message Service», plus connu sous le sigle de SMS, la nature de l'accident, à savoir la collision, le renversement ou l'incendie, des données sur le véhicule et son propriétaire, en plus de la position géographique du lieu même de l'accident, a expliqué à l'APS le jeune chercheur.

«Mon système s'installe avec une connexion au réseau de la téléphonie mobile (GSM), à tra-

vers une clé USB 3G, reliée éventuellement aux différents services de secours et d'intervention, tant au niveau local que national», a-t-il ajouté.

Ce nouveau système, qui a fait l'objet de plusieurs essais par le laboratoire spécialisé de la faculté de technologie, attend le feu vert des institutions concernées, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et la Protection civile, pour être appliqué à grande échelle et ce, comme «contribution de l'université à la prévention des accidents de la route», a affirmé le D' Kadri Boufeldja, lui-même chercheur au niveau de l'Université de Béchar.

L. M.

## 50 DEGRÉS À L'OMBRE AU SUD D'ALGÉRIE



Djalou@hotmail.com

## Béjaïa

### Le maire MPA de Oued Ghir démissionne

■ Le président de l'APC de Oued Ghir, Yacine Ramdani, issu du Mouvement populaire algérien (MPA) de Amara Benyounés, a remis le tablier.

Par H. Cherfa

Il a déposé sa lettre de démission au wali et attend sa validation. Ce dernier serait depuis plusieurs semaines en conflit avec quatre élus constituant son exécutif. Il nous a dit hier «n'avoir aucun problème avec les citoyens ni encore moins avec l'administration, mais avec seulement son exécutif et particulièrement quatre élus». Il a émis le vœu que sa démission soit «validée» par le wali et «souhaité» ne

plus revenir aux commandes de l'APC. M. Ramdani est secrétaire fédéral du MPA chargé des élus à Béjaïa. Contacté, le maire de Oued-Ghir nous explique sa décision par une phrase du regretté Benhamouda : «Je travaille avec les hommes pas pour les hommes». Très affecté par le blocage dont il est victime, il dira que «l'un de ses adjoints a proféré des accusations concernant sa gestion plus particulièrement «une comptabilité louche». «Je n'ai rien à me

reprocher», nous dit-il, ajoutant : «Je suis venu travailler pour la commune mais mon exécutif passe son temps à chercher des poux dans la tête des autres». «Je suis un entrepreneur, je gagne plus de 42 millions par jour». Et d'ajouter : «Je suis venu travailler et maintenant j'ai mieux à faire que de m'engager dans des conflits sans fin et infructueux», lance notre interlocuteur très dépité. Il y a lieu de noter que trois élus sont issus du Mouvement populaire algérien.

H. C.

## Pharmaciens

### Le SNAPO décide de suspendre son mouvement de grève

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) a décidé de suspendre son mouvement de grève initialement prévu pour aujourd'hui mercredi, a indiqué hier un communiqué du syndicat.

Le bureau national du Snapo a décidé, lors de sa réunion en session extraordinaire lundi, «de suspendre le mouvement de grève initialement prévu pour mercredi 12 juillet 2017», et ce, suite aux audiences accordées par le ministre de la Santé, de la Population

et de la Réforme hospitalière et par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a précisé la même source.

Le Snapo a souligné que la réunion avec le ministère du Travail a été couronnée par «le maintien des incitations, la révision de la convention, l'introduction de nouvelles mesures incitatives en faveur de la production nationale avec une implication multisectorielle et une incidence sur les marges du médicament». Le Snapo avait protesté

récemment contre la suppression de la majoration de la marge bénéficiaire des officines sur la vente des médicaments, rappelle-t-on. De son côté, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a assuré, lundi, aux représentants du Snapo et ceux du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Cnop), qu'aucune décision portant révision du système de rémunération des pharmaciens «n'a été prise».

Kheil T.

## Tizi Ouzou

### Mise en service de 8 nouvelles stations de type 4GLTE

Huit nouvelles stations de type 4 GLTE (Long Term Evolution) viennent d'être mises en service dans la wilaya de Tizi Ouzou par la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Elles sont destinées à couvrir les localités de Boudjima (Agouni Oufeqous), Draa El-Mizan (Laazib N'Cheikh et Tafoughalt), Akbil (Ait Meslaïene), Timizart, Tizi Rached (Igonane) Ait Ziki et Maatkas. Ces équipements, dont

le nombre atteindra à Tizi Ouzou les 67, offriront au total une capacité de 5 200 abonnements à raison de 650 abonnés par station.

Le déploiement de cette technologie se poursuivra à Tizi Ouzou, selon les prévisions d'AT, en plus de l'introduction de la fibre à domicile ou the Fibre To The Home (FTTH) dont la wilaya fait partie du programme pilote devant cibler 5 régions du pays.

Cette nouvelle technologie, qui vise à offrir l'opportunité de profiter des avantages de connexion Internet et du téléphone fixe, sera lancée dans les régions de Tizirt, Azefoune, Azazga, Tamda, Draa El-Mizan et Tizi Ouzou. La priorité dans ce programme sera accordée, selon la même source, aux nouveaux sites d'habitations collectives à l'instar du nouveau pôle urbain de Oued Fali de la ville du chef-

lieu de la wilaya. L'objectif de ces investissements est d'atteindre, à fin 2017, un taux de pénétration de 95% en téléphone fixe ou 4GTE.

### Le corps sans vie d'un homme retrouvé à Ait Yahia

Le corps sans vie d'un homme a été retrouvé lundi soir au village d'Igoufâf, dans la com-

mune d'Ait Yahia (50 km au sud-est de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué.

La victime (37 ans) aurait fait une chute à partir d'un tracteur, selon les indications fournies par la même source. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Ain El-Hammam.

Hamid M.